

Mercredi 8 juin 2022

VELLEVANS

## L'ADMR de Sancey agrandit son secteur d'activité sur trois nouvelles communes

Lors de l'assemblée générale de l'ADMR de Sancey, plusieurs points étaient à l'ordre du jour notamment l'agrandissement du secteur d'activité. En effet, grâce au dévouement du groupe, l'ADMR locale s'est vu confier les communes de Landresse, Laviron et Ouvans.

L'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) a tenu son assemblée générale à la salle polyvalente de Vellevans. Claudine Bobillier, la présidente, a accueilli les membres du conseil d'administration, quelques familles et les salariés. Marie-Paule Brand, conseillère départementale, et trois élus des communes assistaient à la réunion.

« L'activité a été sensiblement réduite en 2020 et en 2021 du fait de la pandémie. D'ailleurs, les assemblées générales ont été organisées selon les modalités simplifiées. Félicitations aux bénévoles et aux salariées qui ont su maintenir le cap durant ces périodes difficiles », soulignait la présidente.

Grâce au dévouement du groupe, l'ADMR locale s'est vu confier les communes de Landresse, Laviron et Ouvans, ce qui agrandit son secteur tout en maintenant une bonne



La présidente, Claudine Bobillier (debout) avec Joseph Chabod à droite et Pascal Viennet. Photo ER

qualité du service auprès des familles et des aînés.

### Le service des repas à domicile connaît une baisse

Avec ses 18 salariés, l'ADMR locale a effectué 16 390 heures d'activité auprès des personnes âgées en 2021 contre 18 973 heures en 2020. Le service des repas à domicile a subi une baisse : 2 714 repas livrés en 2021 contre 3 864 repas en 2020. À noter que ce service donne satisfaction à hauteur de 93 % chez les bénéficiaires. Du changement au niveau de la téléassistance : Joseph Chabod de Sancey qui effectuait ce service depuis plus de dix ans cède

sa place à Pascal Viennet de Sancey également.

À noter que la quasi-totalité du personnel bénéficie d'un véhicule de service ou de fonction ce qui porte à 320 véhicules la flotte de l'ADMR du Doubs.

Au terme de la réunion, quatre membres du conseil d'administration ont été reconduits dans leurs fonctions : M<sup>me</sup> Anguenot de Crossey-le-Grand, Michèle Corbet de Valonne, Anne-Marie Nedez de Sancey et Jean-Claude Pepiot de Sancey.

La présidente était confiante en l'avenir, l'activité prenant de l'ampleur en ce début d'année 2022.